

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie le Jardin du Soleil (2016) Inc.	Numéro de permis 2017031	Date d'inspection Le 14 décembre 2022	
Nom de l'établissement Le jardin du soleil 2016		Numéro de téléphone (506) 532-1337	
Adresse 3894 134 Route Shediac Bridge NB E4R 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	19 sept. 2022	30 nov. 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement de permis, l'inspecteur a été en mesure de confirmer que tous les employés ont désormais une certification en secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valides. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	19 sept. 2022	30 nov. 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement de permis, l'inspecteur a été en mesure de confirmer que tous les employés ont désormais une certification en secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valides. Une preuve de certification était présente dans les dossiers d'employés. La lacune est maintenant conforme.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.	25(e)	30 août 2022	29 août 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : c) soient rangés séparément pour chaque enfant.	40(1)(c)	30 août 2022	29 août 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

### Commentaires généraux

Le mentor en assurance de la qualité confirme que les éléments sont désormais conforme. Puisque les éléments ont été vérifié lors de l'inspection de renouvellement et que des preuves de conformités ont été

Commentaires généraux

envoyé au mentor en assurance de la qualité, une inspection sur les lieux n'a pas été effectué aujourd'hui. Une prochaine inspection de surveillance aura lieu a une date ultérieure.

original signé par  
Erika Hickey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Michelle Gallant

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date